

On a aussi fait au comptant des bons du Trésor de 21 à 23 0/0 de perte, des comptoir d'Alger à 700, des ducats de Naples de 70 à 71 50, du 5 0/0 romain de 54 à 56 1/2, du 5 0/0 belge 1840 à 66 1/2; des banque belge 1835 de 55 à 57 50, des obligations du Piémont de 885 à 895, de la Ville de 1,200 à 1,205, et enfin des actions de la Vieille-Montagne de 1,850 à 1,875.

Table with columns: AU COMPTANT, Cinq 0/0, Quatre 1/2 0/0, Trois 0/0, Bons du Trésor, Actions de la Banque, Rente de la Ville, Obligations de la Ville, Caisse hypothécaire, Caisse A. Gouin, Rente de la Vieille-Montagne, Rente de Naples, Récepissés de Rothschild.

Table with columns: FIN COURANT, Précéd. clôture, Plus haut, Plus bas, Dernier cours. Includes sections for CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET and AU COMPTANT.

Aux Variétés, 1^{re} représentation de la République de Platon, jouée par M^{lle} Page, MM. Ch. Pérey, Dussert; Un et un font un, par Hoffmann et Leclère; le Mousquetaire gris, par Lafont. Toute la presse s'est montrée favorable au Démon familier, du théâtre Montansier, et le public prouve qu'il est de l'avis de la presse en venant en foule applaudir cette joyeuse bouffonnerie et les artistes qui la font si bien valoir.

SPECTACLES DU 7 JUIN. THÉÂTRE DE LA NATION. — Robert-le-Diable. THÉÂTRE DE LA RÉPUBLIQUE. — La Rue Quincampoix. OPÉRA-COMIQUE. — Les Femmes de bien. THÉÂTRE-HISTORIQUE. — VAUDEVILLE. — Le Club des Femmes, le Gentilhomme, Variétés. — Une Poule, Un et un font un, une Conquête. GYMNASÉ. — La Protégée, Horace et Caroline, le Marchand. PORTE-SAINT-MARTIN. — Le Démon familier. CAITÉ. — Eric le fou, Guillaume le débardeur. AMBIGU-COMIQUE. — COMTE. — Fanfan Mignonne, la Puits, J.-J. Rousseau. FOLIES. — Les Cancans, Rimbau et C^o. DÉLAIEMENTS COMIQUES. — La Polka, les Mémoires du Diable. DIORAMA. — Boul. B.-Nouv., 20. Vue de Chine; Fête des Lanternes.

Ventes immobilières. MAISON DE CAMPAGNE (Seine-et-Oise) Étude de M^{re} REMOND, avoué à Versailles, rue Hoche, 18. — Vente sur laise mise à prix, le jeudi 29 juin 1848, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance séant à Versailles, heure de midi, en un seul lot,

MM. LES ACTIONNAIRES de la société Chameroy et C^o, sont informés que l'assemblée générale annuelle aura lieu le 20 juin courant, à une heure précise, au siège de la société, faubourg Saint-Martin, 84. Ces Messieurs sont également prévenus qu'une assemblée générale extraordinaire est convoquée pour le même jour, à trois heures de relevée, dans le même local, à l'effet de modifier les statuts de la société et de prendre connaissance de diverses dispositions réclamées par le gérant, d'accord avec le comité de surveillance.

AVIS. L'assemblée générale annuelle des cent Actions, plus forts actionnaires nommés de la Caisse commerciale Bechet, Delhomme et C^o, annoncée pour le 31 mai dernier, a été remise au jeudi 27 juin courant, au siège de la société, rue Han 20, à huit heures du soir. Chaque actionnaire faisant partie des cent plus forts, sera convoqué par une lettre adressée à son domicile.

BOUTIQUE à louer, place de la Bourse, 12, et cuisine; le tout organisé pour bureaux. On traitera de gré à gré pour le matériel existant, tel que bureaux, planches, calorifères, appareils à gaz, compteur. — Prix du loyer, 4,500 francs. A LOUER de suite, GRAND APPARTEMENT de sept pièces, orné de glaces, à l'entresol, pouvant servir au besoin de magasin, rue Coquillière, 33, et rue du Bouloi, 23.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ANNONCES, SOCIÉTÉ PLACE DE LA BOURSE, n. 8, à Paris. TARIF DES ANNONCES, SOCIÉTÉ PLACE DE LA BOURSE, n. 8, à Paris.

DANS LES JOURNAUX CI-APRÈS DÉSIGNÉS : LE JOURNAL DES DÉBATS, LE CONSTITUTIONNEL, LE SIÈCLE, LE NATIONAL, L'UNION, LA GAZETTE DES TRIBUNAUX, LA GAZETTE DE FRANCE, L'ESTAFETTE, LE DROIT, LE COMMERCE, LA RÉFORME, LA RÉPUBLIQUE, LA PATRIE, LA LIBERTÉ ET LE CORSAIRE.

Table with columns: DÉBATS, NATIONAL, SIÈCLE, ANNONCES-AFFICHES, RECLAMES, FAITS DIVERS, LIBRAIRIE, INDUSTRIE, RÉPUBLIQUE, PATRIE, LIBERTÉ, COMMERCE, MESSAGER, LIBRAIRIE, INDUSTRIE. Contains rates for various publications and types of advertisements.

CONDITIONS GÉNÉRALES : Les Annonces-Affiches sont comptées sur le caractère de six points; leur hauteur se mesure sur ce caractère, et les Annonces anglaises ligne pour ligne. — Toute fraction de ligne est comptée comme ligne entière. — Les commandes une fois faites sont définitives. — Il ne peut être fait aucun changement dans les Annonces remises pour plusieurs fois. — Les insertions sont soumises à l'acceptation des gérants des journaux. — Lorsque l'abondance des matières de la rédaction, l'abondance des Annonces ou autres causes imprévues feront éprouver quelque retard aux insertions, ce retard ne pourra jamais être un motif de résiliation ni donner lieu à aucune indemnité.

Vente de Fonds. Par conventions verbales, en date du 4 juin 1848, M. PILLIER a vendu à M. et M^{me} VERET le fonds d'épicerie par lui exploité à Pierrefitte (Seine), rue de Paris, 25, moyennant un prix stipulé payable le 15 dudit mois de juin. TAUPIN. (380)

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. SINGIER, Ancien directeur des théâtres de Lyon, etc.; Par M^{re} HURÉ jeune, Auteur d'ouvrages sur les prisons et les hôpitaux de cette ville. Cet ouvrage, dédié à M^{re} Déjazet, se vend 75 cent., à Paris, chez Trepo, Marchand et Mansut; Paul Masgana et Porreau, galeries de l'Odéon; aux passages Choiseul, du Commerce et de l'Opéra; à Lyon, chez Giraudier, Th. Guymon et Charavay frères. (950)

AUX CONSOMMATEURS DE CHARBON. MAGASIN DE CHARBON DE BOIS. CHARBON DE TERRE et COKE. A la Chapelle-Saint-Denis, Grande-Rue, 64. Les consommateurs trouveront dans cet Etablissement du Charbon de bois à des prix très modérés, d'une qualité supérieure et garanti sans odeur ni fumure.

PRIX DES CHARBONS : Charbon 1^{er} qualité, 8 fr. 75 c. Id. moyen 1^{re} qualité, 8 25. Petit charbon, 7 75. Grenaille, 6 50. Pousier, 3 fr. 50 c. à 5 fr.

SOCIÉTÉS. D'un acte du 23 mai 1848, il résulte que la société établie par acte du 27 septembre 1847, entre Emile Jules-Ludovic DUMOLAY-BACON, demeurant à Paris, avenue de Marigny, et Philippe Eugène GUILLEMET, demeurant à Paris, rue de la Madeleine, 3, a été dissoute à partir du 23 mai 1848. GUILLEMET. (931)

Et M. Dominique PROYET, horloger, demeurant à Paris, même rue et numéro; Ont déclaré que la société qui avait été formée entre eux pour la fabrication et le commerce de dorures sur argent, sans mercure, suivant acte reçu par ledit M. Esnée et son collègue, le 8 avril 1844, enregistré, a été dissoute, à compter du jour du 21 mars 1848, et que tous les comptes de ladite société ont été apurés entre les deux associés. Pour extrait. ESNEE. (9313)

NOMINATIONS DE SYNDICS. Du sieur CHAMPAGNAC (Charles-Jean), libraire, rue du Cloître-Nord, 24, le 13 juin à 12 heures (N^o 8496 du gr.). Du sieur GICQUELLE (Joseph), corroyeur, rue de la Verrière, 7, le 13 juin à 10 heures (N^o 8297 du gr.). De dame GULLAUME (Marguerite-Thérèse Braun, épouse de Louis-Victor), tenant maison meublée, rue de la Madeleine, 55, le 13 juin à 12 heures (N^o 8286 du gr.).

NOTA. Il est nécessaire que les créanciers convoqués pour la vérification et affirmation de leurs créances remettent préalablement leurs titres à MM. les syndics. CONCORDATS. Des sieurs YANTINI & Co, tenant hôtel meublé, rue St-Honoré, 323 et 325, et rue de Rivoli, 24, le 12 juin à 12 heures (N^o 7913 du gr.). Du sieur ARRAZAU (Pélie), tailleur, rue Neuve-St-Augustin, 7, le 12 juin à 9 heures (N^o 8090 du gr.).